

1. Le changement climatique

1. La situation actuelle

Le changement climatique est devenu nettement perceptible. La température mondiale a augmenté de 1,1°C depuis les années 1850-1900. La France connaît plus fréquemment des vagues de chaleur - canicules en 2003, 2006, 2012, 2013, 2015, 2016, 2017, 2018. On constate une augmentation du nombre de sécheresses, de précipitations extrêmes et de pluies intenses². Selon le ministère de la Transition écologique, sur notre territoire, 864 communes et 165 000 bâtiments seraient menacés par l'impact du réchauffement climatique sur les océans.

Ces phénomènes sont amenés à s'amplifier de manière exponentielle et certains sont irréversibles (élévation du niveau de la mer). 13 des 20 mégapoles les plus menacées sont en Asie - Bangkok, Osaka, Calcutta ou encore Hô Chi Minh-Ville. Sur d'autres continents, New York, Miami, Alexandrie, Abidjan, Lagos, Rio de Janeiro sont également vulnérables. Même avec un réchauffement de 2°, les chaleurs extrêmes atteindront des seuils de tolérance critiques pour l'agriculture et la santé publique³: pénuries d'eau potable, famines et canicules extrêmes menacent et menaceront l'existence de centaines de millions de personnes.

La trajectoire des émissions de gaz à effet de serre (GES) indique une diminution à l'échelle européenne ou française. L'UE émet 3,5 Gt de CO₂, ce qui correspond à une baisse de 23 % par rapport à 1990, et les émissions françaises ont diminué de 20 % par rapport au niveau de 1990 et de 4 % par rapport à 2017⁴. Mais l'Etat n'a pas respecté la trajectoire qu'il s'était lui-même fixé en ce domaine de 2015 à 2018 (surplus d'émissions de 15 Mt eq CO₂) et a été condamné à ce titre par le tribunal administratif de Paris (cf. fiche infra). La réduction des émissions doit donc être considérablement amplifiée pour respecter les objectifs de l'Accord de Paris. Il convient également de prendre en compte les émissions importées -sur la même période elles ont augmenté en France de 78 %⁵.

A Glasgow (1-13 novembre 2021), la conférence des parties pour le climat (COP 26) a vu les pays s'engager à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 45 % d'ici 2030 (par rapport à 2010). L'atteinte de la neutralité carbone autour du milieu du siècle a été affirmé comme un objectif commun (Chine et Russie 2060, Inde 2070). Mais les contributions nationales annoncées sont insuffisantes pour atteindre cet objectif, et il est prévu qu'un nouveau rendez-vous de réévaluation de ces contributions se tienne dès la fin 2022.

Au-delà de l'impératif de réduction des émissions de GES, la crise climatique implique une action beaucoup plus forte en matière d'adaptation. Âprement discutée à Glasgow, elle concerne au premier chef les pays du Sud et représente un enjeu humain et financier majeur. En Europe, la France, le Royaume Uni ou les Pays-Bas sont particulièrement concernés.

Dans ce contexte, de nouveaux mouvements sociaux voient le jour, avec un engagement particulier de la jeunesse. Ils témoignent d'une radicalisation à l'égard de gouvernements accusés d'immobilisme

²https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/ONERC_Rapport_2018_Evenements_meteorologiques_extremes_et_CC_WEB.pdf

³ https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2021/08/IPCC_WGI-AR6-Press-Release_fr.pdf

⁴ Chiffres 2018 figurant dans le bilan 2021 : https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2020-12/datalab_81_chiffres_cles_du_climat_edition_2021.pdf

⁵ https://www.liberation.fr/terre/2020/10/06/empreinte-carbone-de-la-france-les-emissions-importees-doivent-diminuer_1801564/

face à l'urgence. La multiplication des procès contre les Etats ou les multinationales pour inaction climatique témoigne de la place croissante prise par le droit sur ces sujets. Il s'agit d'agir, agir vite, et de rompre avec l'ancien modèle de développement économique, la décennie 2020-2030 étant décisive pour prendre les virages nécessaires. La gravité du sujet et l'implication citoyenne font des enjeux énergétiques des sujets majeurs devant être au cœur des débats démocratiques, avec la nécessité de changements intégrant la justice sociale.

2. Les mesures prises pendant le dernier quinquennat

La stratégie nationale bas-carbone (SNBC) correspond à la feuille de route de la France pour la transition vers une économie bas-carbone. Adoptée pour la première fois en 2015, elle a été révisée en 2018-2019. Elle prévoit d'atteindre la neutralité carbone en 2050 et de réduire l'empreinte carbone des Français⁶. La SNBC révisée a fait l'objet d'une consultation du public et été adoptée en avril 2020. Elle a cependant vu ses objectifs de réduction décalés de plusieurs années, et sa traduction légale et réglementaire s'est effectué imparfaitement at avec retard.

Le Haut Conseil pour le climat (HCC) a été créé. Présidé par la climatologue Corinne Le Quéré, il doit éclairer les décisions de l'Etat de manière indépendante. Le HCC publie un rapport annuel sur la trajectoire des émissions de GES et la mise en œuvre des politiques. S'y ajoute un avis tous les cinq ans sur les projets de stratégie et de budgets carbone et la trajectoire de baisse des émissions de gaz à effet de serre de la France⁷. Dans son rapport « Agir en cohérence avec les ambitions » de 2019, l'instance⁸ se montre critique sur la stratégie gouvernementale et émet des recommandations afin d'atteindre la neutralité carbone⁹.

Un deuxième Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) a été lancé pour la période 2018-2022. Par rapport au précédent, il se distingue par l'implication des acteurs territoriaux, l'attention portée à l'outre-mer, l'implication des acteurs économiques et la priorité donnée aux solutions fondées sur la nature.

Après les travaux de la convention citoyenne pour le climat (voir fiche co-construction citoyenne), la loi « climat et résilience » a été promulguée en août 2021. Ce texte a pour ambition d'organiser la transition écologique à travers tous les domaines de vie et d'activités : la consommation, la production, le travail, les transports, le logement et l'alimentation. Il insiste également sur le renforcement de la protection judiciaire de l'environnement¹⁰. Mais les chiffrages effectués montrent qu'il ne suffira pas pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris.

Notre pays a par ailleurs mené ses premiers exercices de budgétisation verte en 2019, et pérennisé cette approche à travers la publication d'un document annexé aux projets de loi de finances depuis 2020. La démarche répond à l'initiative de l'OCDE pour une budgétisation environnementale. Le projet de loi de finances 2021 prévoit 37 milliards d'euros pour le climat¹¹. La même volonté est sensible à l'échelle des collectivités territoriales¹².

⁶ https://ec.europa.eu/clima/sites/its/its_fr_fr.pdf

⁷ <https://www.hautconseilclimat.fr/a-propos/>

⁸ <https://www.vie-publique.fr/en-bref/268433-strategie-bas-carbone-la-france-natteint-pas-ses-objectifs>

⁹ <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/194000526.pdf>

¹⁰ <https://www.ecologie.gouv.fr/loi-climat-resilience>

¹¹ https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion-dvp/l15b3398-tv_rapport-avis#

¹² https://www.i4ce.org/go_project/budget-vert-climat/

Dans le plan de relance 2020 puis dans celui intitulé « France 2030 » annoncé en 2021, une partie des montants est enfin destinée à des actions à impact sur le climat. Ce dernier plan mise sur l'innovation technologique ; un avion bas carbone, la voiture électrique et hybride, ou encore l'hydrogène vert.

3. L'état du débat politique et médiatique

Le climat est à la fois un enjeu mondial et géopolitique, une question sensible des politiques publiques nationales et un sujet citoyen.

La dernière COP a permis de mesurer l'ampleur des efforts qui restent à accomplir pour atteindre la neutralité carbone au milieu du siècle et « garder en vie »¹³ l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré. Sortir du charbon, renoncer à l'ensemble des énergies fossiles, permettre aux pays du Sud de faire face à la conversion de leur système énergétique et à l'adaptation de leurs conditions de vie, sont autant de défis, au risque aujourd'hui d'un conflit impossible à surmonter entre le Nord et le Sud si certains engagements financiers des pays développés ne sont pas honorés.

L'Union européenne apparaît à première vue bien placée face aux défis actuels grâce à son Pacte vert et sa feuille de route *Fit for 55*¹⁴. Elle pourrait aussi jouer un rôle d'intermédiaire entre le Nord et le Sud. Mais la montée des tensions sino-américaines n'aide pas à la lisibilité des stratégies à moyen terme. Si la Chine premier émetteur de GES a déposé une feuille de route climatique ambitieuse, elle a aussi relancé la construction de centrales à charbon pour faire face à la surchauffe économique post-Covid. Si Joe Biden a réintégré l'accord de Paris dès son élection il se heurte à l'hostilité des Républicains et d'une partie de son camp lorsqu'il s'agit de sortir des énergies fossiles.

La France a été un acteur essentiel du relèvement de l'ambition climatique européenne. Il reste que les systèmes énergétiques des Etats membres, reflets de leurs histoires et de décisions politiques nationales, sont hétérogènes. Les débats autour de la taxonomie verte - faut-il y inclure le nucléaire, le gaz- le reflètent. Cela pose autant de défis que la Présidence française à venir du Conseil de l'UE devra affronter.

En France, les débats de l'élection présidentielle se concentrent sur la production de l'électricité (places respectives du nucléaire et des renouvelables). Ce sujet a peu d'impact climatique, notre électricité étant déjà largement décarbonée. L'électrification contribuera à la solution pour le climat, mais il n'est ni possible ni même souhaitable que ce soit la seule priorité.

Les mesures à prendre sur la sobriété et l'efficacité énergétique ne font pas toujours l'objet d'une identification précise dans ce qu'on sait des éléments de programme de plusieurs candidats. Quelques-uns en ont d'ores et déjà annoncé (ex : financements supplémentaires de la rénovation énergétique des logements), mais les changements d'organisation de la société que nécessite l'action sur le climat font rarement l'objet de propositions concrètes, et encore moins de débats publics (ex : aménagement du territoire, nouveaux modèles économiques, restructuration de certaines filières, régulation de la consommation).

4. Les enjeux pour l'avenir

A l'échelle mondiale, le relèvement des ambitions des Etats dès 2023 sera déterminant pour préserver la possibilité d'un réchauffement limité à 1,5 degré.

¹³ Selon les mots d'Alok Sharma le ministre de l'environnement britannique qui présidait la conférence.

¹⁴ La loi européenne pour le climat, adoptée en juin 2021 par le Conseil, fixe un objectif contraignant de réduction de 55 % des émissions de gaz à effet de serre, à l'horizon 2030, par rapport à 1990, ce qui correspond à une réduction de 48% par rapport à 2010.

Au niveau européen, la mise en œuvre du Pacte vert devra activer concrètement le fonds de transition juste pour permettre aux Etats de l'Est de l'Union (Allemagne y compris) de sortir de leur dépendance au charbon (cf. fiche sur ce sujet).

En France, c'est d'abord la sortie de la dépendance aux énergies fossiles qui est visée. Ceci suppose l'électrification de certains usages, mais aussi et peut-être surtout un effort majeur pour diminuer la consommation d'énergie. Au-delà des nécessaires évolutions technologiques, cet objectif passe par une transformation profonde de notre système de transports, de production industrielle, d'organisation du territoire et de mode de consommation.

La question du climat est enfin devenue un symbole de la montée de la méfiance entre citoyens et responsables institutionnels. Atteindre un haut niveau d'ambition, mettre en œuvre ce que prévoient les différents documents stratégiques dans un calendrier conforme aux engagements sont déterminants face à l'urgence climatique. Mais cela suppose de trouver les voies d'une meilleure articulation entre écologie et démocratie.

5. Quelques questions précises et prioritaires destinées aux candidats

1) Partagez-vous l'idée que pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris, la France et l'Europe doivent procéder à des changements sociétaux majeurs ? Si oui, lesquels ?

2) Êtes-vous d'accord sur le constat figurant dans tous les scénarios, et repris dans la loi, que l'atteinte des objectifs de l'accord de Paris, au-delà de l'électrification, une forte diminution de la consommation d'énergie ? Si oui, quelles sont les mesures que vous proposez pour y parvenir ?

3) Les jeunes se mobilisent fortement pour le climat. Êtes-vous prêts à leur donner des responsabilités particulières pour agir en ce domaine ?